



Annexe C : Formulaire de Procuration

Cadre réservé à l'administration pour tampon et
numéro interne

N° :

Service :

A remplir et signer par la personne qui
donne procuration (mandant)

PROCURATION (Article D719-17 du code de l'éducation)

La procuration doit-être retirée sur le site internet de l'université à la rubrique « élections » par le mandant, et
être envoyée par courriel depuis l'adresse institutionnelle (ex :@univ-perp.fr) à l'adresse : iae@univ-perp.fr
transmis **au plus tard le 16 novembre 2026**

Je soussigné(e) (NOM et prénom) :
régulièrement inscrit sur les listes électorales.

Date de naissance :

Corps électoral (collège) :

donne procuration pour voter en mes lieu et place pour l'élection partielle d'un représentant du collège B du
conseil de l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) (cocher la case correspondante) :

☐ au collège B

lors du scrutin du 17 novembre 2026

à (mentionner l'identité du mandataire) :

M. / Mme, NOM et Prénom :

qui relève du même bureau de vote et du même collège que moi.

IMPORTANT : Le mandataire doit être inscrit sur la même liste électorale que le mandant. Nul ne peut être
porteur de plus de deux mandats pour un même collège électoral

Le mandant doit joindre au présent formulaire de procuration une photocopie d'un justificatif d'identité.

Fait à, le

Signature du mandant